

PLAN DE COURS

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours obligatoire consiste en une révision méthodique de la grammaire française. Il doit amener les étudiants à maîtriser les catégories morphologiques et syntaxiques du français ainsi que les normes de leur usage. À cette fin, on fera appel à des présentations théoriques, à des exercices et à des analyses grammaticales de texte.

2. Calendrier

Leçon 1

Introduction générale ; le vocabulaire de la grammaire

Leçon 2

Les types de phrases ; les groupes constitutifs de la phrase simple
Les phrases déclaratives et impératives

Leçon 3

L'interrogation et l'exclamation

Leçon 4

La négation ; les présentatifs ; l'attribut

Leçon 5

Les compléments circonstanciels ; le nom ; les déterminants

Leçon 6

L'adjectif ; les pronoms

Leçon 7

Les participes passés, les conjonctions, les prépositions

Leçon 8

Les adverbes

Leçon 9

La phrase complexe ; les subordonnées relatives

Leçon 10

Les complétives ; les circonstancielles

Leçon 11

Le verbe I : les auxiliaires, la voix passive, les verbes pronominaux
La construction impersonnelle

Leçon 12

Le verbe II : l'aspect, la valeur, les temps et les modes

Leçon 13

L'infinitif et le participe

3. BIBLIOGRAPHIE

THÉORET, Michel et André MAREUIL, Grammaire du français actuel, Montréal, CEC, 1991, 557 p.

Cahier d'exercices préparé par les professeurs du Département des littératures de langue française, disponible à la Librairie de l'Université de Montréal.

4. ÉVALUATION

Un examen de mi-trimestre de 90 minutes : 20 %

Un examen final de 2 heures 45 minutes : 30 %

Des exercices hebdomadaires : 30 %

Deux notes de lecture (à remettre lors de la troisième et la dixième leçon environ) : 10 % chacune